



## PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 JUILLET 2017

Le 17 juillet 2017 à 19 heures 30 en application des articles L.2121-7 et L.2122-8 du code générale des collectivités territoriales, s'est réuni le conseil municipal de la commune de BRENS.

Présents : Mmes LACHIZE Sandrine, LABRY Odile, MEHL Mireille, VAUTARET Virginie, Mrs PAITA Jean-Marc, ARMAND Dominique, BIGOT Yannick, GENS Marcel.

Absents représentés : Alfred GIORDANO a donné pouvoir à Marcel GENS, Lydia BIGOT a donné pouvoir à Yannick BIGOT, Catherine SUSPENE a donné pouvoir à Jean Marc PAITA

Absents : Joël BECOT, Jordane MASUREL, Aurélie CORTINOVIS

Mme Sandrine LACHIZE est élue secrétaire de séance.

Le conseil municipal :

Atteste que le débat sur le rapport annuel d'activité du SIVOM de l'année 2016 a eu lieu conformément à l'article L. 2224-5 et à l'article L. 5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales et prend note des conclusions de ce rapport.

Atteste avoir pris connaissance du rapport d'activité 2016 du Syndicat du Haut Rhône

Prend connaissance de la relance du dossier d'installation d'une résidence senior sur la zone du Pré du Pont et de la prise en charge par les services de la communauté de communes du dossier de déclaration de projet valant mise en conformité du PLU. La commune aura à sa charge le coût de l'évaluation environnementale pour laquelle un devis est attendu.

Prend connaissance de la proposition de Mr le maire pour étudier d'étudier la possibilité de réaliser des travaux sur le réseau d'eau potable en 2018 sur la descente du Grand Brens depuis le carrefour de Gotraz et de solliciter les aides du conseil départemental.

Accepte cette proposition et décide de lancer l'étude des travaux à réaliser.

Prend connaissance de la situation des travaux en cours :

Sécurisation du Petit Brens : relance du dossier auprès du bureau GSM.

Voirie : réalisation des enrobés rue du Petit Brens et toutes sous les Vignes

Mairie : retard du charpentier pour la réalisation du toit.

Décide de réaménager le local de services techniques et d'installer une porte au local de stockage du sel pour y garer le tracteur.

Emet un avis défavorable à la demande d'utilisation de la salle de sociétés dans le cadre d'une activité professionnelle.

Il est évoqué la possibilité de lui proposer les locaux de l'actuelle mairie. Des renseignements seront pris pour l'accessibilité de ces locaux.

Prend connaissance du conseil d'école et de la demande des parents d'élèves pour le retour à la semaine de 4 jours. Pour la rentrée de septembre 2017 la semaine de 4 jours ½ restera en place.

Le Maire,

Jean-Marc PAITA

